

## Annexe 3

# Fiche d'examen au cas par cas pour les PPR Naturels (liste indicative d'informations à fournir)

*Nota : en application du II-b de l'article R122-18 du code de l'environnement, ces informations seront mises en ligne sur le site Internet de l'autorité environnementale*

La saisine doit s'accompagner des informations suivantes, afin de permettre à l'Autorité environnementale d'apprécier si une évaluation environnementale est nécessaire ou non (article R122-18 du code de l'environnement) :

- une description des caractéristiques principales du plan, schéma, programme ou document de planification, en particulier la mesure dans laquelle il définit un cadre pour d'autres projets ou activités ;
- une description des caractéristiques principales, de la valeur et de la vulnérabilité de la zone susceptible d'être touchée par la mise en œuvre du plan, schéma, programme ou document de planification ;
- une description des principales incidences sur l'environnement et la santé humaine de la mise en œuvre du plan, schéma, programme ou document de planification.

### 0. Désignation du PPRN (joindre un plan de situation et une carte du périmètre)

Département : 07 Ardèche

commune(s) : Guilhaud-Granges

Désignation PPRN : Plan de Prévention des Risques Mouvements de Terrain.

### 1. Caractéristiques du PPRN

#### Procédure concernée

Élaboration

Modification

Révision

#### 1.1. Quels sont les objectifs de la prescription de ce PPRN (notamment dans le cas où il s'agit d'une révision) ?

L'éboulement qui s'est produit dans la nuit du 2 au 3 février 2014 a mis en évidence le risque de chutes de blocs pour les habitations situées en contrebas. Le PPR a pour objectif de prendre en compte ce risque pour maîtriser l'urbanisation de ce secteur.

#### 1.2. Quels sont les risques pris en compte (phénomènes physiques à l'origine des aléas ; population, infrastructures ou activités exposées) ; ? (joindre le cas échéant l'historique des événements constatés)

L'aléa mouvements de Terrain, notamment de la falaise de Crussol.

#### 1.3. La prescription du PPRN sera-t-elle appelée à s'inscrire dans un programme d'élaboration plus large impliquant d'autres PPR ?

NON

OUI

#### 1.4. Le territoire est-il inclus dans un territoire à risques importants d'inondation (TRI) au sens de l'arrêté du 12/12/2012 ?

NON

OUI : TRI Plaine de Valence (mvt : non concerné)

## 2. Description des caractéristiques principales de la zone susceptible d'être touchée

### 2.1 Décrivez les enjeux environnementaux du territoire (mention des principaux zonages environnementaux à joindre en annexe) sensibilité, vulnérabilité, tendances d'évolution :

La commune est concernée par :

- une zone Natura 2000 et une ZNIEFF de type 1 (Montagne de Crussol)
- une ZNIEFF de type 2 (Ensemble fonctionnel formé par le moyen Rhône et ses annexes fluviales)

Existence d'un SAGE :	Oui-	Non
Prenant en compte les risques naturels concernés ?	Oui-	Non
Existence d'éléments constitutifs du SRCE ?	Oui : réservoir de biodiversité à préserver ou à remettre en bon état	Non
Sont-ils sensibles aux risques naturels concernés ?	Oui : le long du Rhône	Non
Natura 2000(Site concerné ou situé à proximité ?)	Oui : directive habitat	Non
Zone de montagne :	Oui-	Non
Zone littorale :	Oui-	Non

### 2-2. Le territoire concerné fait-il l'objet d'une procédure d'urbanisme en cours ou de documents de planification approuvés ?

Plan local d'urbanisme approuvé le 18/01/2012.

Révision prescrite le 26/05/2014.

ces documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

### 2.3 Décrivez les pressions pesant sur le territoire concerné (par exemple étalement urbain...) :

Pression foncière importante sur ce territoire, due à la proximité avec la ville de Valence.

## 3. Description des principales incidences (positives, négatives, directes, indirectes, cumulatives) sur l'environnement et la santé humaine de la mise en œuvre du PPRN :

### 3.1 S'agissant des champs environnementaux, autres que les risques, décrivez les effets potentiels du projet de PPRN :

Effets potentiels sur l'étalement urbain :

Maintien de l'inconstructibilité dans toutes les zones non urbanisées soumises à un risque. Constructibilité possible dans les zones situées en aléa faible et déjà urbanisées.

Effets potentiels sur les zones naturelles et agricoles :

Le PPR n'a pas pour objectif de définir le zonage d'occupation des sols. Les zones non constructibles du PLU le resteront. Lors d'une éventuelle révision du PLU, l'ensemble des zones situées en zone rouge du PPR resteront inconstructibles, ce qui maintiendra leur caractère naturel ou agricole.

Effets potentiels sur les pollutions des eaux (accidentelles notamment) :

Sans objet

Effets potentiels sur le patrimoine bâti, les sites et paysages :

Sans effet, de manière générale, un PPR n'a pas d'impact sur les paysages, puisqu'il ne modifie pas l'occupation du sol existante. Il peut tout au plus empêcher l'évolution d'un paysage naturel ou agricole vers un paysage d'urbanisation.

Effets potentiels sur le cadre de vie, l'exposition des populations aux pollutions et nuisances :

Sans effet.



## LEGENDE

### La Trame verte et bleue de Rhône-Alpes

#### Reservoirs de biodiversité

Ils correspondent aux espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement.

Ils ont été identifiés sur la base de périmètres de sites existants d'intérêt patrimonial reconnu du point de vue écologique et partagé par la communauté scientifique et les acteurs locaux. Ces sites possèdent, pour certains d'entre eux, un statut réglementaire d'autres consistent en des zonages d'inventaire.

Les réservoirs de biodiversité intègrent :

les centres de préservation, les arrêtés préfectoraux de protection de biotope, les réserves naturelles nationales et régionales, les réserves biologiques forestières dirigées et dirigées, les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 1, les sites Natura 2000, les espaces naturels sensibles départementaux<sup>1</sup>, les sites gérés par le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres et le Conservatoire régional des espaces naturels, les forêts de protection et sites classés pour raisons écologiques, les Réserves naturelles de chasse et de faune sauvage et les réserves communales de chasse et de faune sauvage gérées par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, les bois de sénescence<sup>2</sup>, les zones de présence de Grands Mecs et les habitats de reproduction potentielle du Tétraz-Lyre.

Les réservoirs de biodiversité ont une emprise de près de 1 130 000 hectares soit environ 25% du territoire régional.

#### Corridors écologiques d'importance régionale

Ils assurent les connexions entre réservoirs de biodiversité et/ou espaces perméables, en offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

Ils ont été identifiés en deux étapes successives. Un premier travail de diagnostic a permis de synthétiser les connaissances disponibles en matière de corridors à l'échelle régionale (Cartographie du FERRA, cartographies TVB départementales, TVB des Schémas de cohérence territoriale, études présidiales aux contrats de territoire corridors biologiques, TVB des parcs naturels régionaux ...). Plusieurs filtres ont été appliqués pour ne retenir que les corridors d'importance régionale.

Ne relevant pas tous d'un même niveau de connaissance, ne traduisant pas les mêmes enjeux et les mêmes intensités de pressions, deux types de représentations ont été retenus à ce jour pour les corridors d'importance régionale :

- certains, relevant d'un principe de connexion global, regroupant plusieurs zones de passage potentiel, sont représentés par des fuseaux ;
- les autres, traduisant des enjeux de connexion précisément localisés et plus contraints et vulnérables, par des axes.

#### Légende associée aux planches de l'Atlas cartographique :

##### Reservoirs de biodiversité :



Objectif associé : à préserver ou à remettre en bon état

##### Corridors d'importance régionale :

Fuseaux

Axes

Objectif associé :



- à préserver



- à remettre en bon état

<sup>1</sup> Sites EVIS du Rhône, pour lesquels une demande de révision est engagée.

<sup>2</sup> Espaces non cadastrés.



## Les espaces supports de la fonctionnalité écologique du territoire

### Les espaces perméables

Ils permettent d'assurer la cohérence de la Trame verte et bleue, en complément des corridors écologiques, en traduisant l'écologie de connectivité globale du territoire. Ils sont globalement constitués par une nature dite « ordinaire » mais indispensable au fonctionnement écologique du territoire régional. Il s'agit principalement d'espaces terrestres à dominantes agricoles, forestières et naturelles mais également d'espaces liés aux milieux aquatiques.

Les espaces perméables ont été cartographiés sur la base des données du Réseau écologique de Rhône-Alpes (RERA, 2009).

Les espaces perméables consistent des espaces de végétation, jouent un rôle de corridors permettant de mettre en lien des réservoirs de biodiversité. L'enjeu pour le SRCE est d'assurer dans la durée le maintien de leur fonctionnalité.

### Les grands espaces agricoles

Les espaces agricoles sont un support essentiel de la qualité et de la structuration de la Trame verte et bleue de Rhône-Alpes sur le long terme. Ils participent de la fonctionnalité écologique du territoire de Rhône-Alpes notamment en pouvant être support de corridors.

Ils sont déterminés à partir de la base de données Corine Land Cover (Données 2006).

Sources : Scon 100 K54, BD Topo K5N, BD Carthage K5N, CLC 2006, RERA, REGION RA, AURIG, EMPURE, AUL, DREAL, Agence de l'eau, DREAL, ONCFS, INPN/MNH, CNF, ONEMA, OGM, OS-01, OS-07, OS-25, OS-42, OS-58, OS-69, OS-73, OS-74

### Légende associée aux planches de l'Atlas cartographique :

Espaces perméables terrestres<sup>\*</sup> ; continuités écologiques fonctionnelles assurant un rôle de corridor entre les réservoirs de biodiversité



Perméabilité forte



Perméabilité moyenne

Espaces perméables liés aux milieux aquatiques<sup>†</sup>

\* connus à partir des données de perméabilité écologique (RERA - Réseau Ecologique de Rhône-Alpes, 2010)

Grands espaces agricoles participant de la fonctionnalité écologique du territoire

Le calcul de leur niveau réel de perméabilité reste à préciser

## Autres données utilisées pour constituer la cartographie régionale de la Trame verte et bleue : le fond cartographique

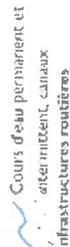
### Légende associée aux planches de l'Atlas cartographique :



Zones artificialisées



Plans d'eau



Cours d'eau permanent et intermittent, canaux

Infrastructures routières



Type autoroutier



Routes principales



Routes secondaires



Tunnels

Infrastructures ferroviaires



Voies ferrées principales et LCV



Tunnels

Points de conflits (trassements, obstacles...)

Zones de conflits (écrasements, glissements, obstacles, risques de noyade...)

Referentiel des obstacles à l'écoulement des cours d'eau (ROE V5, mai 2013)

Projets d'infrastructures linéaires

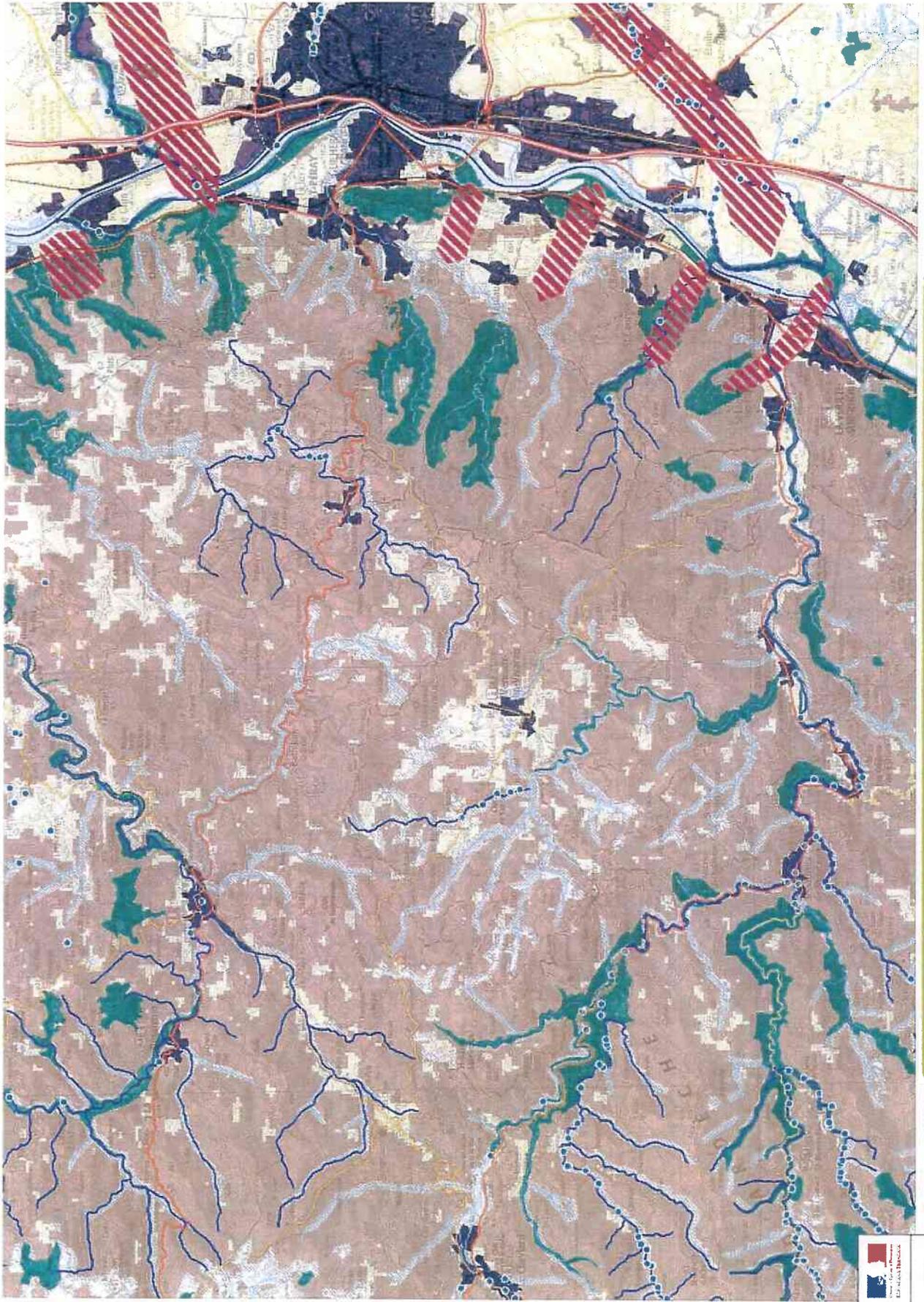


Routes, autoroutes



Voies ferrées

Plus le noir (qui fait le moins de surface) sur plus d'échelles (à définir sur cartographie)



Les cartes sont exploitables au 1/100000 et ne doivent pas faire l'objet de zooms pour leur interprétation



MAIRIE DE FRANCE  
RÉGION RHÔNE-ALPES

Rhône-Alpes

SRCE de Rhône-Alpes - Cartographie des composantes de la TVB

Échelle 1/100 000 - Format A3

1872

## **ENSEMBLE FONCTIONNEL FORMÉ PAR LE MOYEN-RHÔNE ET SES ANNEXES FLUVIALES**

**Départements et communes concernées en Rhône-Alpes**

**Surface : 23 838 ha**

### **Ardèche**

ANDANCE, ARRAS-SUR-RHÔNE, BAIX, BEAUCHASTEL, BOURG-SAINT-ANDEOL, CHAMPAGNE, CHARMES-SUR-RHÔNE, CHATEAUBOURG, CORNAS, CRUAS, GLUN, GUILHERAND, LEMPS, LIMONY, MAUVES, MEYSSE, OZON, PEYRAUD, LE POUZIN, ROCHEMAURE, ROMPON, SAINT-DESIRAT, SAINT-GEORGES-LES-BAINS, SAINT-JEAN-DE-MUZOLS, SAINT-JUST, SAINT-MARCEL-D'ARDECHE, SAINT-MONTANT, SAINT-PERAY, SARRAS, SERRIERES, SOYONS, LE TEIL, TOURNON, VION, VIVIERS, LA VOULTE-SUR-RHÔNE,

### **Drôme**

ANCONE, ANDANCETTE, BOURG-LES-VALENCE, CHATEAUNEUF-SUR-ISERE, CHATEAUNEUF-DU-RHÔNE, LA COUCOURDE, CROZES-HERMITAGE, DONZERE, EROME, ETOILE-SUR-RHÔNE, LA GARDE-ADHEMAR, LES GRANGES-GONTARDES, LAVEYRON, LIVRON-SUR-DRÔME, LORJOL-SUR-DRÔME, MALATAVERNE, MERCUROL, MONTELMAR, PIERRELATTE, PONSAS, PONT-DE-L'ISERE, PORTES-LES-VALENCE, LA ROCHE-DE-GLUN, SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX, SAINT-RAMBERT-D'ALBON, SAINT-VALLIER, SAULCE-SUR-RHÔNE, SAVASSE, SERVES-SUR-RHÔNE, TAIN-L'HERMITAGE, LES TOURETTES, VALENCE, GERVAIS,

### **Isère**

CHASSE-SUR-RHÔNE, CHONAS-L'AMBALLAN, LE PEAGE-DE-ROUSSILLON, REVENTIN-VAUGRIS, LES ROCHES-DE-CONDRIEU, SABLONS, SAINT-ALBAN-DU-RHÔNE, SAINT-CLAIR-DU-RHÔNE, SAINT-AURICE-L'EXIL, SAINT-PRIM, SALAISE-SUR-SANNE, SEYSSUEL, VIENNE,

### **Loire**

CHAVANAY, SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE, SAINT-PIERRE-DE-BOEUF, VERIN,

### **Rhône**

AMPUIS, CONDRIEU, GIVORS, GRIGNY, IRIGNY, LOIRE-SUR-RHÔNE, LYON, MILLERY, LA MULATIERE, OULLINS, PIERRE-BENITE, SAINTE-COLOMBE, SAINT-CYR-SUR-LE-RHÔNE, SAINT-FONS, SAINT-ROMAIN-EN-GAL, TUPIN-ET-SEMONS, VERNAISON, FEYZIN, SEREZIN-DU-RHÔNE, SOLAIZE, TERNAV

## **ZNIEFF de type I concernées par cette zone**

26010001,26010002,26010003,26010004,26010005,26010006,26010007,26010008,26010009,26010010,26010011,26010012,26010013,26010014,26010015,26010016,26010017,26010018,26010019,26010020,26010021,26010022,26010023,26010024,26010025,26010026

## **Description et intérêt du site**

Ce très vaste ensemble linéaire délimite l'espace fonctionnel formé par le cours moyen du Rhône (depuis Lyon jusqu'à Pierrelatte), ses annexes fluviales : « îlons » (milieux humides annexes alimentés par le cours d'eau ou la nappe phréatique, correspondant souvent à d'anciens bras du fleuve) et « brotteaux » installés sur les basses terrasses alluviales, son champ naturel d'inondation...

Il englobe le lit majeur dans ses sections restées à l'écart de l'urbanisation, et le lit mineur du fleuve y compris dans la traversée des agglomérations, dont celle de Lyon.

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Rhône-Méditerranée-Corse identifie à l'échelle du bassin plusieurs tronçons de la moyenne vallée du Rhône parmi les milieux aquatiques remarquables au fonctionnement altéré.

Il souligne également l'importance d'une préservation des liaisons physiques pour garantir le bon fonctionnement des milieux, la libre circulation des poissons entre le fleuve et certains de ses affluents (Drôme, Roubion, Lez, Eygues...).

Il fixe comme objectif, à travers le plan migrateur, la restitution d'une voie générale de circulation de la faune aquatique (Anguille jusqu'à Lyon, Alose feinte du Rhône, puis Lamproies marine et fluviatile jusqu'à l'Ardèche. L'objectif guide, à l'horizon 2010, est le retour des frayères historiques de l'Alose (Auxonne sur la Saône, région de Belley sur le Haut-Rhône).

Il propose également des objectifs ambitieux de réduction des pollutions.

Outre la faune piscicole, le Rhône et ses annexes conservent un cortège d'espèces remarquables tant en ce qui concerne les insectes (avec une grande richesse en libellules : le secteur est notamment un « vivier » remarquable pour l'Agrion de Mercure ou le Sympetrum à corps déprimé) que les mammifères (Castor d'Europe) ou l'avifaune (colonies d'ardéidés, Sterne pierregarin).

Certaines sections sont par ailleurs inventoriées au titre des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), comme à la Platière. La vallée constitue en outre un axe migratoire majeur pour l'avifaune.

Les formations forestières alluviales conservent de précieuses reliques, et l'on dénombre des plantes remarquables (Cornifle submergé, orchidées telles que la Spiranthe d'automne, l'Epipactis du Rhône ou l'Orchis à longues bractées, cette dernière espèce actuellement en cours d'expansion... Quant à l'Epipactis du Castor, elle n'a été décrite que très récemment, et n'est connue que des terrasses alluvionnaires du Rhône moyen).

Enfin, le site est concerné par une importante nappe phréatique, dont il faut rappeler qu'elle recèle elle-même une faune spécifique. Il s'agit d'un peuplement à base d'invertébrés aquatiques aveugles et dépigmentés. Ainsi, 45% des espèces d'Hydrobiidae (la plus importante famille de mollusques continentaux de France avec une centaine de taxons : Moitessieria, Bythinella...) sont des espèces aquatiques qui peuplent les eaux souterraines et notamment les nappes.

La biodiversité, qui tend dans ce domaine à augmenter fortement autour du bassin méditerranéen, est considérée comme importante dans la nappe de la moyenne et surtout de la basse vallée du Rhône.

Le zonage de type II traduit les fortes interactions (notamment d'ordre hydraulique) liant les divers éléments de cet ensemble, au sein duquel les secteurs biologiquement les plus riches sont retranscrits par plusieurs zones de type I (îles, îlons, secteurs de brotteaux, confluences...).

Il souligne également particulièrement les fonctionnalités naturelles :

- celles de nature hydraulique (champ d'expansion naturelle des crues, protection de la ressource en eau) ; les aquifères souterrains sont sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive,
- celles liées à la préservation des populations animales ou végétales, en tant que zone de passages et d'échanges entre le fleuve et les réseaux affluents pour ce qui concerne la faune piscicole, zone d'alimentation ou de reproduction pour de nombreuses espèces, dont celles précédemment citées.

L'ensemble, bien que souvent fortement transformé par l'urbanisation et les aménagements hydrauliques, conserve par ailleurs un intérêt paysager, géomorphologique (morphodynamique fluviale) et phytogéographique, compte-tenu des échanges biologiques intenses qui se manifestent ici, au seuil du domaine

## Milieux naturels

22.12 x 22.44	EAUX MESOTROPES - TAPIS IMMERGÉS DE CHARACEES
22.131	EAUX EUTROPES - HYDROCHARITION
24.224	FOURRES ET BOIS DES BANCs DE GRAVIERS
24.225	LITS DE GRAVIERS MEDITERRANEENS
24.42	VEGETATION DES RIVIERES OLIGOTROPES RICHES EN CALCAIRE
24.44	VEGETATION DES RIVIERES EUTROPES
24.52	GROUPEMENTS EURO SIBERIENS ANNUELS DES VASES FLUVIATILES
24.53	GROUPEMENTS MEDITERRANEENS DES LIMONS RIVERAINS
32.132	MATORRAL ARBORESCENT A JUNIPERUS MACROCARPA
32.41	GARRIGUES A CHENES KERMES
34.12	PELOUSES DES SABLES CALCAIRES
34.32	PELOUSES CALCAIRES SUB ATLANTIQUES SEMI ARIDES
34.33	PRAIRIES CALCAIRES SUBATLANTIQUES TRES SECHES
34.5	PELOUSES XEROPHILES MEDITERRANEENNES
37.31	PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES
44.122	SAUSSAIES A SAULE POURPRE MEDITERRANEENNES
44.14	GALERIES MEDITERRANEENNES DE GRANDS SAULES
44.3	AULNAIES-FRENAIES DES FLEUVES MEDIO-EUROPEENS
44.4	FORETS MIXTES DE CHENES D'ORMES ET DE FRENES DES GRANDS FLEUVES
44.911	BOIS D'AULNES MARECAGEUX MESO EUTROPES
45.3	FORETS DE CHENES VERTS MESO ET SUPRA MEDITERRANEENNES
53.3	VEGETATION A CLADIUM MARISCUS
54.2	BAS-MARAIS ALCALINS
83.15	VERGERS

## Flore

Orcanette des teinturiers	<i>Alkanna tinctoria</i> Tausch «(L.) Tausch»
Ail des ours	<i>Allium ursinum</i> L.
Guimauve hérissée	<i>Althaea hirsuta</i> L.
Anacamptis pyramidal	<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) L.C.M. Richard
Orchis à longues bractées	<i>Barlia robertiana</i> (Loisel.) Greuter
Scirpe maritime	<i>Bolboschoenus maritimus</i> (L.) Palla
Micropus dressé	<i>Bombycilaena erecta</i>
Brome rouge	<i>Bromus rubens</i> L.
Brome des champs de Seigle	<i>Bromus secalinus</i> L.
Jonc fleuri	<i>Butomus umbellatus</i> L.
Chardon faux-acanthe	<i>Carduus acanthoides</i> L.
Laïche à épi noir	<i>Carex melanostachya</i> M. Bieb. ex Willd.
Petite Centaurée élégante	<i>Centaureum pulchellum</i> (Swartz) Druce
Cornifle submergé	<i>Ceratophyllum submersum</i> L.
Ciste à feuilles de sauge	<i>Cistus salvifolius</i> L.
Colchique de Naples	<i>Colchicum neapolitanum</i> (Ten.) Ten.
Souchet brun	<i>Cyperus fuscus</i> L.
Epipactis du castor	<i>Epipactis fibri</i> Scapp. et Rob.
Epipactis du Rhône	<i>Epipactis rhodanensis</i> A. Gévaudan & K. Robatsch [1]
Euphorbe à têtes jaune d'or	<i>Euphorbia flavicoma</i> subsp. <i>flavicoma</i>
Euphorbe de Nice	<i>Euphorbia nicaeensis</i> All.
Euphorbe des marais	<i>Euphorbia palustris</i> L.
Euphorbe de Séguier	<i>Euphorbia seguieriana</i> subsp. <i>seguieriana</i>
Euphorbe sillonnée	<i>Euphorbia sulcata</i> De Lens ex Loisel.
Globulaire allongée	<i>Globularia vulgaris</i> L.
Hélianthème des Apennins	<i>Helianthemum apenninum</i> (L.) Miller
Orchis bouc	<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Sprengel
Corbeille d'argent à gros fruits	<i>Hormathophylla macrocarpa</i> (DC.) Kipfer
Hydrocharis morène	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i> L.
Ibérus penné	<i>Iberis pinnata</i> L.
Inule d'Angleterre	<i>Inula britannica</i> L.
Inule de Suisse	<i>Inula helvetica</i> Weber
Jasmin buissonnant	<i>Jasminum fruticans</i> L.
Jonc aplati	<i>Juncus anceps</i> Laharpe
Genévrier de Phénicie	<i>Juniperus phoenicea</i> L.

## Faune vertebrée

### Amphibien

Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>
Crapaud calamite	<i>Bufo calamita</i>
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>
Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>
Péloodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>

### Mammifère

Campagnol amphibic	<i>Arvicola sapidus</i>
Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>
Loutre	<i>Lutra lutra</i>
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>
Putois	<i>Mustela putorius</i>
Petit murin	<i>Myotis blythi</i>
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>
Crossope aquatique	<i>Neomys fodiens</i>
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>

### Oiseau

Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>
Alouette des champs	<i>Alda arvensis</i>
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>
Martinet à ventre blanc	<i>Apus melba</i>
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>
Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>
Édicnème criard	<i>Burhinus oedinenus</i>
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>
Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>
Grande Aigrette	<i>Egretta alba</i>
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
Guépier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
Merle de roche	<i>Monticola saxatilis</i>
Merle bleu	<i>Monticola solitarius</i>
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>
Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>
Rémiz penduline	<i>Remiz pendulinus</i>
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>

Laitue vireuse	<i>Lactuca virosa</i> L.
Léersie faux riz	<i>Leersia oryzoides</i> (L.) Swartz
Lentille d'eau bossue	<i>Lemna gibba</i> L.
Lindernie couchée	<i>Lindernia procumbens</i> (Krocker) Philcox
Cotonnière des champs	<i>Logfia arvensis</i> (L.) J. Holub
Isnardie des marais	<i>Ludwigia palustris</i> (L.) Elliott
Naiade marine	<i>Najas marina</i> L.
Petite Naiade	<i>Najas minor</i> All.
Neslie paniculée	<i>Neslia paniculata</i> (L.) Desv.
Nénuphar jaune	<i>Nuphar lutea</i> (L.) Sm.
Nymphoidès pelté (Petit Nénuphar)	<i>Nymphoides peltata</i> (S.G. Gmelin) O. Kuntze
Ophioglosse commun (Langue de serpent)	<i>Ophioglossum vulgatum</i> L.
Oplrys abeille	<i>Ophrys apifera</i> Hudson
Ophrys araignée	<i>Ophrys sphegodes</i> subsp. <i>sphogodes</i>
Orchis punaise	<i>Orchis coriophora</i> L.
Orchis à odeur de vanille	<i>Orchis coriophora</i> subsp. <i>fragrans</i> (Pollini) K. Richter [1890]
Orchis à trois dents	<i>Orchis tridentata</i> Scop.
Plantain sp.	<i>Plantago holosteum</i> Scop.
Paturin des marais	<i>Poa palustris</i> L.
Potamot à feuilles perforées	<i>Potamogeton perfoliatus</i> L.
Potentille velue	<i>Potentilla hirta</i> L.
Pulicaria commune (Herbe de Saint Roch)	<i>Pulicaria vulgaris</i> Gaertn.
Pulsatille rouge	<i>Pulsatilla rubra</i> Delarbr.
Renoncule scélérate	<i>Ranunculus sceleratus</i> L.
Groseiller rouge	<i>Ribes rubrum</i> L.
Patience aquatique	<i>Rumex hydrolapathum</i> Hudson
Sagittaire à feuilles en flèche	<i>Sagittaria sagittifolia</i> L.
Samole de Valerand	<i>Samolus valerandi</i> L.
Scirpe à tiges trigones	<i>Schoenoplectus triquetus</i> (L.) Palla
Orpin rougeâtre	<i>Sedum rubens</i> L.
Séneçon des marais	<i>Senecio paludosus</i> L.
Silène conique	<i>Silene conica</i> L.
Silène à petites fleurs	<i>Silene otites</i> (L.) Wibel
Sisymbrelle rude	<i>Sisymbrella aspera</i> (L.) Spach
Rubaniér émergé	<i>Sparganium emersum</i> Rehmman
Spiranthe d'automne	<i>Spiranthes spiralis</i> (L.) Chevall.
Stipe d'Offner	<i>Stipa offneri</i> Breistr.
Pigamon jaune	<i>Thalictrum flavum</i> L.
Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i> Miller
Torilis noueux	<i>Torilis nodosa</i>
Utriculaire négligée	<i>Utricularia australis</i> R. Br.
Utriculaire commune	<i>Utricularia vulgaris</i> L.
Molène de Chaix	<i>Verbascum chaixii</i> Vill.
Violette élevée	<i>Viola elatior</i> Fries
Zanichellie des marais	<i>Zanichellia palustris</i> L.

Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>
Chevalier guignette	<i>Tringa hypoleucos</i>
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>

#### Poisson

Alose feinte	<i>Alosa fallax</i>
Blennie fluviatile	<i>Blennius fluviatilis</i>
Carassin	<i>Carassius carassius</i>
Toxostome	<i>Chondrostoma toxostoma</i>
Chabot	<i>Cottus gobio</i>
Brochet	<i>Esox lucius</i>
Epinoche	<i>Gasterosteus aculeatus</i>
Bouvière	<i>Rhodeus sericeus</i>
Apron	<i>Zingel asper</i>

#### Reptile

Seps tridactyle	<i>Chalcides chalcides</i>
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>
Lézard hispanique	<i>Podarcis hispanica</i>

## Faune invertébrée

#### Libellule

Aesche paisible	<i>Boyeria irene</i>
Aesche printanière	<i>Brachytron pratense</i>
Caloptéryx hémorroïdal	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>
Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>
Gomphus de Graslin	<i>Gomphus graslini</i>
Gomphus similaire	<i>Gomphus similimus</i>
Gomphus très commun	<i>Gomphus vulgatissimus</i>
Gomphus à pinces	<i>Onychogomphus forcipatus</i>
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisi</i>
Agrion orangé	<i>Platycnemis acutipennis</i>
Sympetrum à corps déprimé	<i>Sympetrum depressiusculum</i>
Sympetrum piémont	<i>Sympetrum pedemontanum</i>

#### Mollusque

Maillet de Desmoulin	<i>Vertigo moulinsiana</i>
----------------------	----------------------------

#### Papillon

Bleu nacré d'Espagne	<i>Polyommatus hispanus</i>
Thécla de l'Orme	<i>Satyrus w-album</i>

## Bibliographie

ANTONETTI Ph.

*Espèces végétales protégées du Parc naturel régional du Pilat : bilan 2001*

2001 pages : 24 p. Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

*Espèces végétales protégées du Parc naturel régional du Pilat : compléments d'inventaire 2002 et bilan général*

2002 pages : 40 p. Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

*Proposition de liste des espèces végétales à fort intérêt patrimonial du Parc naturel régional du Pilat*

2002 pages : 13 p. Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

**BAYLE B.**

*Inventaire des Orchidées d'Ardèche - Bilan provisoire fin 99*

1999 pages : 39 p. Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

**BOUDRIE M.**

*Les ptéridophytes du département de l'Ardèche (France)*

2005 pages : 17-73 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

*Les Ptéridophytes du département de la Loire (France)*

2005 pages : 3-46 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

**CBN Massif central**

*Carte des végétations du Parc naturel du Pilat*

2005 pages : Notic Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

**CESAME, Cabinet Marc SOMMEREISEN**

*Plan de gestion des Ravins rhodaniens (Loire)*

2001 pages : 100 p Consultable : Parc Naturel Régional du Pilat

**CG26**

*Protocole de suivi des amphibiens du marais des Bouligons*

2001 pages : Consultable : Conseil Général de la Drôme

**CHOISNET G.**

*Analyse des résultats du suivi des végétations de parcelles agricoles dans le PNR du Pilat*

2002 pages : 23 p. Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

*Catalogue des habitats naturels du Parc naturel régional du Pilat*

2003 pages : 200 p Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

*Suivi des milieux naturels sensibles en région Rhône-Alpes : bas-marais montagnards et forêts riveraines*

2003 pages : 50 p. Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

**CREN Rhône-Alpes**

*Suivi des espèces remarquables (suivi scientifique et plan de gestion) des îles et îlons du Rhône à l'aval de Lyon*

2000 pages : Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

**CURTET L.**

*Document d'objectifs - Site Natura 2000 FR 821 2010 "ZPS de Printegarde" 2004-2009*

2004 pages : 126 p Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

**DELAIGUE J.**

*Compte rendu de la sortie de la section botanique de la Société Linnéenne de Lyon le 1er mai 2001 en costière rhodanienne et vallée du Rhône*

2002 pages : 136-1 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

*La costière rhodanienne granitique de Givors à Châteaubourg (France)*

2006 pages : 1-60 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

**FRANCON L.**

*Observations effectuées sur une colonie de *Spiranthes spiralis* (L.) Chevallier dans le département du Rhône*

2003 pages : 161-1 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

**GARRAUD, L.**

*Flore de la Drôme. Atlas écologique et floristique*

2003 pages : 925 p Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

**GRES P.**

*Inventaire et étude sur l'Ecrevisse à pieds blancs des ravins rhodaniens*

1999 pages : Consultable : Parc Naturel Régional du Pilat

**HENRY C., AMOROS C.**

*La vallée du Rhône, étude préalable à la mise en place d'une gestion intégrée : diagnostic des potentialités évolutives, typologie et cartographie des îlons sur l'ensemble du Rhône, chute de Bourg lès Valence : 1- atlas géographique*

1999 pages : n.p. Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturel Rhône-Alpes

**HUGONNOT V.**

*Première contribution au catalogue des richesses bryophytiques du Parc naturel régional du Pilat (Loire, France)*

2006 pages : non p Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

**MICHELOT J.L.**

*Inventaire préliminaire des zones humides et aquatiques du département du Rhône : rapport principal*

2005 pages : 117 p Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

*Plan de gestion 2001-2005 de l'île du Beurre*

2001 pages : 123 p Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

**PONT B.**

*Espaces Naturels Sensibles du Méandre des Oves - Plan de gestion 2001-2005*

2001 pages : 27 p. Consultable : DIREN Rhône-Alpes

**PONT B., PISSAVIN S., MICHELOT J.L.**

*Document d'objectifs Natura 2000. Moyenne vallée du Rhône et Basse vallée de la Drôme et du Roubion*

1999 pages : 61 p. Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturel Rhône-Alpes

**Promonature**

*Placettes de l'île du Beurre : inventaire phytosociologique : suivi des placettes 2001 - 2002*

2002 pages : 19 p. Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

*Réserve naturelle de l'île du Beurre : inventaire des nanocypérons et l'inventaire général des communautés végétales*

2000 pages : 18 p. Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

**RN des Ramières, Association des amis de la réserve naturelle de  
l'île de la Platière**

*Life : Document d'objectifs Natura 2000 : moyenne vallée du Rhône et basses vallées de la Drôme et du Roubion. Une gestion concertée des  
espaces naturels remarquables*

2000 pages : Consultable : Conseil Général de l'Isère

**SCAPPATICCI G.**

*Barlia robertiana, extension de l'aire en vallée du Rhône*

1999 pages : 13-20 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

**WUILLOT J.**

*Sortie du dimanche 20 juin 2004 : Petit Rhône (Drôme)*

2004 pages : 43-45 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central



**Inventaire du patrimoine naturel  
ZNIEFF II\* N°2601**


  
 République Française
   
 Direction Nationale de l'Équipement
   
 N°2601 - 01 - 03



fonds IGN Scarr. 100/C

**Légende**

-  Périmètre de la ZNIEFF type 2
-  Autres ZNIEFF type 2
-  ZNIEFF type 1

\* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007  
 Il constitue un outil d'aide et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire.  
 Edition : INFO SIG Cartographie - www.infosig.net - Amesty

